

Demandes d'occupation de l'espace public, autorisation de buvette temporaire, etc.

Service urbanisme et réglementation : [urbanisme@wambrechies.fr](mailto:urbanisme@wambrechies.fr)

→ Ouvert sans rendez-vous les lundis matin, mercredis après-midi et vendredis matin

→ Recoit sur rendez-vous les lundis après-midi, mercredis matin et vendredis après-midi

→ Fermé au public les mardis et jeudis

## **Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons**

Cette demande concerne l'ouverture d'un débit temporaire de boissons dispensant des boissons classées dans le groupe 3 définis à l'article L 3321-1 du Code de la Santé Publique : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

*Le groupe 2 est abrogé. Les boissons du 1<sup>er</sup> groupe ne font plus l'objet d'une autorisation (boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat).*

> [Formulaire de demande en ligne \[1\]](#)

## **Demande d'occupation du domaine public**

> [Formulaire de demande en ligne \[2\]](#)

## **Déclaration préalable d'une vente au déballage**

nb : les ventes au déballage ne se limitent pas aux brocantes, vide-greniers ou braderies, mais à toutes ventes de marchandises sur des lieux non destinés aux commerces (parking des grandes surfaces par exemple ou hall d'hôtel).



13939\*01

Réinitialiser

**MEIE-DGCIS****DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE**

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

**1 - Déclarant**

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET : 

Adresse : n°

Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : 

Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

**2 - Caractéristiques de la vente au déballage**

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves  occasion 

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente :

Date de fin de la vente :

Durée de la vente (en jours) :

**3 - Engagement du déclarant**

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) \_\_\_\_\_, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

**4 - Cadre réservé à l'administration**

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement :

recommandé avec demande d'avis de réception  
remise contre récépissé

Observations :



Cerfa à remplir directement dans le pdf (le logiciel Adobe Reader version 8.0 ou + est nécessaire pour visualiser et utiliser ce formulaire : [cliquez ici](#) [3] pour le télécharger gratuitement).

Envoyez-le ensuite à [urba@wambrechies.fr](mailto:urba@wambrechies.fr) [4] ou imprimez-le pour le remettre au service réglementation de la mairie.

**Poids :** 66.48 Ko

[Téléchargement](#) [5]

**URL de la source (modifié le 24/02/2025 - 13:50):** <https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/demarches-administratives/reglementation>

### Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/formulaire-de-demande-dautorisation-douverture-temporaire-dun-debit-de-boissons>

[2] <https://www.wambrechies.fr/demande-doccupation-du-domaine-public>

[3] <http://get.adobe.com/fr/reader/>

[4] <mailto:urba@wambrechies.fr>

[5] [https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/cerfa\\_13939-01\\_vente\\_au\\_deballage.pdf](https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/cerfa_13939-01_vente_au_deballage.pdf)